

# Vademecum Pour une communication sans stéréotype de sexe

*Sur la base du [Guide pratique du HCEfh](#),  
version actualisée 2022*

**Rappel** : lors du [Colloque de Femmes & Sciences](#) en novembre 2023, notre association, ainsi que les associations [femmes et mathématiques](#) et [Femmes Ingénieures](#), la [Société française de physique](#) (SFP), [l'Association française de mécanique](#) (AFM), [l'Association pour les femmes dirigeantes de l'ESRI](#) (AFDESRI) et le [Collège des Sociétés savantes académiques de France](#), ont signé la charte révisée du HCEfh « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe ».

Cette charte engage donc les membres de ces associations et sociétés à employer une écriture aussi inclusive que possible lors de leurs communications orales et écrites effectuées au nom de ces structures.

Le Vademecum proposé ici, extrait des préconisations du HCEfh, a pour but de les y aider.

**Pourquoi une communication sans stéréotype de sexe ?** Elle peut contribuer à rendre le milieu académique plus inclusif et plus respectueux de la diversité. Elle peut aider à faire évoluer les représentations du genre et à favoriser la participation des femmes et des personnes non binaires aux sciences. Elle participe ainsi à une meilleure connaissance des apports des femmes à la science et à la technologie, et contribue à les encourager à postuler aux métiers scientifiques et techniques ainsi qu'à des postes de plus haute responsabilité.

La communication sans stéréotype de sexe comprend la communication écrite et orale, ainsi que les images et la communication sur les réseaux sociaux.

Etat actuel de la loi :

- Une première [circulaire du Premier ministre du 11 mars 1986](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre est venue prescrire cette obligation et indiquer en annexe les règles de féminisation.

- Le Premier ministre a réitéré cette obligation dans une [circulaire du 6 mars 1998](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre.

- Lire le [rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions](#) adopté par l'Académie française lors de sa séance du 28 février 2019.

- Une [circulaire du Premier ministre du 21 novembre 2017](#) fixe **les règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française**. Cette circulaire invite à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive, en particulier dans les textes destinés à être publiés au Journal officiel, mais

indique aussi "Les textes qui désignent la personne titulaire de la fonction en cause doivent être accordés au genre de cette personne." et demande de recourir systématiquement "à des formules telles que « le candidat ou la candidate » afin de ne pas marquer de préférence de genre." dans les actes de recrutement.

• [Règles de féminisation dans les actes administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et les pratiques d'enseignement](#) (circulaire du 5 mai 2021 du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports)

**Quelques conseils pour pratiquer la communication sans stéréotype de sexe dans la communication écrite** (lettres, mails, réseaux sociaux...)

• **Soyez flexible**

L'écriture inclusive est encore en développement. N'hésitez pas à adapter les règles en fonction de votre contexte et de vos préférences.

• **Commencez par féminiser ou équilibrer en genre les mots les plus pertinents**

Il est plus facile de commencer par les mots les plus pertinents du texte à traiter, comme "étudiant", "professeur" ou "ingénieur" (voir plus bas comment les traiter).

• **Faites-le de façon cohérente**

Quand vous féminisez les noms de métiers par exemple, faites-le dans tout votre texte de la même façon

**1- Employer les noms féminins ou masculins de métiers, titres, grades et fonctions** en accord avec le genre de la personne concernée, en utilisant les formes historiques plutôt que des néologismes :

*Autrice* plutôt que Auteure

*Cheffe*

*Chercheuse* plutôt que Chercheur

*Directrice, Directrice de recherche,...*

*Doctoresse* plutôt que Docteur

*Ingénieure*

*Maîtresse de conférence*

*Professeuse* plutôt que Professeur

*Rapporteuse* plutôt que Rapporteur

**2- Pour s'adresser ou se référer à une assemblée mixte :** Utiliser

- **des "doublets" (répétition)**, en suivant l'ordre alphabétique :

*les chercheurs et les chercheuses*

*les étudiantes et les étudiants*

- **un nom collectif :**

*les étudiants -> le monde étudiant, la communauté étudiante, la population étudiante*

*le personnel du laboratoire, les membres du laboratoire*

*les professeurs -> les membres du corps professoral*

*les boursiers -> les bénéficiaires d'une bourse*

*les chefs d'équipes -> les responsables d'équipes*

*la directrice ou le directeur de l'institut -> la direction de l'institut*

*la présidente ou le président de l'université -> la présidence de l'université*

*celui qui -> quiconque*

tout jeune -> *chaque jeune*

tous les employés -> *l'ensemble du personnel*

les hommes -> *les humains, les êtres humains, les personnes*

l'Homme -> *l'Humanité*

- **un mot épïcène (qui a la même forme au masculin et au féminin)**

*les élèves*

*les scientifiques*

*les parents*

*l'équipe*

- **une tournure épïcène :**

Bonjour à tous -> *Bonjour, Bonjour tout le monde*

Les utilisateurs ont librement accès à la bibliothèque -> *L'accès à la bibliothèque est libre*

### 3- Abréviations :

- Quand la répétition paraît trop lourde à l'écrit, on peut utiliser **le point médian** (contrairement au trait d'union, il n'a pas d'autre rôle en français), si le féminin n'implique que l'ajout de lettres :

*les étudiant·es, un·e étudiant·e*

On l'utilise aussi assez souvent quand une seule lettre change entre le masculin et le féminin : *les chercheur·euses*

Quand il y a un changement plus important on préfère souvent utiliser la répétition ou un mot épïcène : *le directeur ou la directrice, la direction, les directeurs et directrices*

*NB : à l'oral on remplace l'abréviation par un doublet :*

*les étudiant·es -> "les étudiantes et les étudiants"*



*NE PAS écrire "les étudiant(e)s" : On ne met pas le féminin entre parenthèses!  
Ne pas écrire H/F mais F H (en ordre alphabétique), la barre oblique dénotant une division.*

Le point médian sur PC : Alt + 0 + 1 + 8 + 3

Le point médian sur Mac : Alt + Maj + F

Sur smartphone : il se trouve dans les caractères spéciaux

Sur Iphone : appuyer longuement sur la touche "."

**4- Accord de l'adjectif :** les pratiques ci-dessous existent depuis des siècles dans notre langue. et n'ont jamais été interdites par le Ministère de l'Éducation nationale ni ne sont pénalisées lors des examens.

- **accord de proximité** (accord historique) : *les acteurs et les actrices du programme se sont déclarées satisfaites; les chercheurs et les chercheuses méritantes ont été récompensés*

- **accord au choix** : quand il y a une majorité manifeste de femmes par exemple : *les membres de Femmes & Sciences sont très satisfaites du dernier colloque*

## 5- Éliminer tous les termes sexistes de tous les formulaires et correspondances : chef de famille, (cette notion juridique n'existe plus en France depuis 1970)

Mademoiselle -> *Madame*

nom de jeune fille, nom patronymique -> *nom de famille* ou *nom de naissance*

nom d'épouse -> *nom d'usage*

## 6- Présenter intégralement l'identité des femmes :

Ne pas les présenter par leur seul prénom, ni "épouse de", ni "mère de x enfants", mais, comme pour les hommes, *leur prénom, leur nom, leur qualité, grade et/ou profession.*

Éviter lorsqu'elles exercent un métier traditionnellement occupé par des hommes, de souligner qu'elles conserveraient malgré tout leur « féminité », en décrivant leur style vestimentaire, leur douceur, leur maîtrise des tâches du quotidien ou encore leurs qualités de « cordon bleu » ou de « mère attentive ».

## 7- Éviter le concept "féminin", "La Femme", qui suggère une façon "féminine" de faire, des qualités "féminines", (donc une « essentialisation ») et réciproquement, "masculin", L'Homme"

- Journée de la Femme -> *Journée internationale des droits des femmes*

- Droits de l'Homme (strictement parlant, cela ne s'applique qu'à la Déclaration de 1789, qui excluait explicitement les femmes) -> *Droits Humains*

- les Hommes -> *les êtres humains, les humains, les personnes*

- l'entrepreneuriat féminin -> *l'entrepreneuriat des femmes*

- le leadership au féminin -> *le leadership exercé par des femmes*

## Si vous avez envie d'aller au delà :

La créativité est très grande dans ce domaine et de nouveaux mots apparaissent : l'un d'entre eux a fait du bruit du fait de son entrée dans Le petit Robert : "*iels*"

D'autres qui sont déjà assez populaires : *toustes, elleux, ceux*

Signalons aussi des mots construits en apposant les terminaisons masculine et féminine dans des cas où l'application du point médian n'est pas évidente : *les chercheuses, les professeuses, les directrices...*

Ces formulations présentent l'avantage de ne pas exclure les personnes qui ne se retrouvent pas dans la binarité de genre. De même, la lettre "x" est apparue pour désigner et inclure toutes les personnes (cisgenres, transgenres et non-binaires) : *les étudiant·xes*

## Communication visuelle plus égalitaire :

**1- diversifier les représentations** afin de ne pas enfermer les personnes dans des stéréotypes : si des visuels représentent des métiers ordinairement très masculins, il faut penser à montrer des femmes et vice versa.

**Les couleurs** : éviter les couleurs douces et roses pour les femmes, sombres et bleues pour les hommes.

**L'activité exercée** : ne pas systématiquement représenter les femmes dans des activités relevant du "care" et des services à la personne et les hommes dans des activités de direction, dans les secteurs de la technique, de la high-tech ou encore exigeant des capacités physiques et manuelles.

**Les types de vêtements** : ne pas systématiquement représenter les hommes dans des vêtements pratiques et les femmes dénudées ou avec des vêtements inappropriés pour l'activité réalisée.

**L'attitude des personnes (position, regard, etc.)** : éviter de représenter les femmes comme étant à la disposition des hommes, dans des positions lascives, passives ou soumises, et les hommes dans des positions assurées et dominantes.

**Leur place sur l'image** : éviter de représenter les hommes au premier plan, et les femmes en arrière-plan ou dans les marges.

**L'environnement** : ne pas systématiquement représenter les hommes en extérieur et en milieu professionnel, et les femmes à l'intérieur et dans la sphère domestique.

**Les interactions entre les personnes** : privilégier la coopération au rapport de force.

## 2- Équilibrer le nombre de femmes et d'hommes dans les images et vidéos, à la tribune et dans la répartition du temps de parole, idem dans les communications numériques et sur les réseaux sociaux, les noms des rues, des bâtiments...

Dans les conférences et colloques, penser dès le départ à équilibrer le nombre d'intervenantes et d'intervenants. Femmes & Sciences ainsi que la SFP (société française de physique) ont signé une [charte de parité](#) en ce sens, et publié un [Guide de bonnes pratiques inclusives en visio-conférences et visio-jury](#)